

## Pierre Bénite , un barrage en faveur de la population .



*L'écluse du barrage de Pierre Bénite en pleine action .*

Nous avons visité le Lundi 28 novembre le barrage de Pierre Bénite dans le cadre de l'option EATDD (Ecologie Agronomie Territoire et Développement Durable) durant une matinée.

Le barrage de Pierre Bénite est dirigé par la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) qui s'occupe de la gestion du Rhône, de sa source (Suisse) à son embouchure (Mer méditerranée). La CNR a été créée en 1933, et tient un capital majoritairement public. Ses trois principales missions sont :

- La production hydroélectrique car la CNR s'occupe de plus de 19 barrages et 19 usines hydroélectriques dispersés le long du Rhône. Ceci lui permet de générer environ 3009.4 MW par an grâce aux infrastructures hydroélectriques.
- La navigation, la CNR a créé et entretient plus de 330 km de voies navigables et gère plus de 12 écluses qui favorisent la navigation de tout bateau entre Lyon et la Mer.
- Irrigation et autres usages agricoles

En plus de la production hydroélectrique, la CNR a créé plusieurs stations de panneaux photovoltaïques (8.2 MWc par an) et aussi des parcs éoliens (192 MW par an).

Le barrage de Pierre Bénite comporte 1 écluse, un barrage et une centrale hydroélectrique.

En conclusion la CNR et le barrage de Pierre Bénite ne produisent pas uniquement de l'électricité hydroélectrique mais cela reste leur principale fonction.

Site de la CNR : <http://www.cnr.tm.fr>

Alizé et Thibaud.